



Plus grande forêt de plaine d'Europe, Fontainebleau s'étend sur 25 000 hectares. PHOTO NICOLAS DHERVILLIERS, PICTURETANK

# La forêt de Fontainebleau veut son parc national

**BIODIVERSITÉ** Un groupement d'intérêt public est chargé d'examiner la demande de classement du massif. Randonneurs et chasseurs protestent.

Les peintres de Barbizon furent des pionniers de la protection de la nature. Emus par la beauté et la fragilité de la forêt de Fontainebleau, ils réclamèrent à Napoléon III la création de réserves paysagères. «Grâce à eux, cette forêt a été le premier site naturel à avoir fait l'objet de mesures de protection. La création, en 1861, d'une réserve artistique a servi de référence pour la création du premier parc national au monde, celui de Yellowstone, aux Etats-Unis, en 1872», rappelle Frédéric Valletoux, le maire UMP de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

**Sous cloche.** Aujourd'hui, c'est lui qui s'adresse à la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, pour obtenir le classement du massif forestier en parc national. Mais, précise-t-il, un parc prototype d'une nouvelle génération, «respectant autant la nature que les 17 millions de visiteurs annuels». «Jusqu'à maintenant, les parcs nationaux, c'était un peu la mise sous cloche d'un territoire, estime-t-il. Avec la loi de 2006 qui a réformé leur statut, la donne a changé: les élus locaux ont plus de place dans la gouvernance et on peut



imaginer un parc national périurbain, habité.»

Occupant 25 000 hectares, dont 80% sur la commune du même nom, Fontainebleau constitue la plus grande forêt de plaine d'Europe. Le tout est balaféré de routes et 40 000 personnes y vivent. L'idée d'un parc national resurgit régulièrement depuis 1907, et notamment en 1948, lors de la création à Fontainebleau de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), puis dans les années 90. Mais l'opposition est vive: de 1994 à 1999, les «écoguerriers», qui refusent d'être privés de leur terrain de jeu, sabotent des engins de débardage, cisailent les clôtures, arrachent des plants. Et les élus n'entendent pas freiner l'urbanisation ou le développement économique de la zone. «Les élus ont compris que la protection ne s'oppose plus à la

préservation des usages, affirme le maire de Fontainebleau pour lequel «le statu quo n'est pas possible. Au fil des décennies, les protections juridiques se sont accumulées pour préserver l'extraordinaire variété de la faune et de la flore et on a abouti à 17 statuts de protection différents! Des zones Natura 2000 aux réserves biologiques intégrales ou à la réserve de biosphère Unesco, chacune a ses objectifs et sa gouvernance... Et au milieu, l'Office national des forêts [ONF] gère et exploite la forêt domaniale. Cela ne cohabite pas harmonieusement et ça manque d'efficacité.» Frédéric Valletoux souligne également la faiblesse des moyens de l'ONF: «Deux agents seulement le week-end pour l'accueil et l'information des usagers sur 25 000 ha!»

Or la forêt de Fontainebleau est «une extraordinaire mosaïque de milieux naturels», note François Letourneau, président du comité français de l'UICN, qui a mené les travaux de défrichage sur le projet. Forêts, dunes, zones humides... Le massif est au carrefour d'influences climatiques atlantique et continentale, d'où une juxtaposition d'espèces et d'habitats, avec

une végétation quasi méditerranéenne. Mais il est de plus en plus menacé».

**Surfréquentation.** Le point noir, du point de vue écologique, c'est le morcellement du territoire par le réseau routier et autoroutier. Et la surfréquentation: «Entre 17 et 20 millions de visites par an, précise le maire de Fontainebleau. Et cela ira en s'accroissant, compte tenu de la démographie alentour.» NKM a acté, le 27 janvier, la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) chargé de réfléchir au projet, «sans préjuger du statut final de la structure de gouvernance», précise le communiqué.

Mais du côté des usagers, des chasseurs aux vététistes en passant par les grimpeurs et les randonneurs, on s'inquiète. L'Association des amis de la forêt de Fontainebleau estime le projet «inopportun compte tenu des contraintes qu'il implique tout parc national», «inadapté» car la forêt est déjà surprotégée et désigne les «vrais problèmes», selon elle: l'accueil du public, l'érosion, les conséquences du changement climatique, et surtout la circulation routière.

ÉLIANE PATRIARCA